



A Saint-Denis, le 18 mars 2020

## **Communiqué (2) du Syndicat des Internes de l'Océan Indien concernant la mobilisation des internes face au COVID-19 en Océan Indien**

Dans un souci d'anticipation des demandes de mobilisation des internes au sein des services sous tension, le SIOI, en commun avec le Département universitaire de médecine générale, le Département de médecine spécialisée et le Collège des généralistes enseignants, organise, sous la forme d'un Google Form, le recensement des internes mobilisables sur la région Océan Indien.

Ainsi, nous définissons les internes mobilisables comme :

- 1/ Les internes en stage ambulatoire n'ayant pas la possibilité de consulter seuls (supervision directe permanente)
- 2/ Les internes dans les services non sous tension (tout en préservant l'activité minimale de soins urgents dans ceux-ci). Les services non sous tension étant à définir par la cellule de crise après avis des différents chefs d'établissement et chefs de service.
- 3/ Les internes en disponibilité, année recherche, congés, stages hors filières présents sur le territoire ou après respect des mesures de confinement en vigueur si retour de zones à risque.
- 4/ Les internes ayant des compétences particulières non utilisées dans leur stage ou poste de garde (ex : compétences en réanimation).
- 5/ Les internes dont les stages sont fermés ou à activité réduite (HDJ, consultations, activités de recherche non indispensables, bloc opératoire, etc)
- 6/ Les internes non thésés avec licence de remplacement ou médecins thésés non encore installés et se portant volontaires.
- 7/ Tous les internes volontaires dans la limite de l'absence d'impact sur leur service d'affectation et du respect des mesures de confinement en vigueur si retour de zones à risque.

Par ailleurs, les internes définis comme "à haut risque" par le Haut Conseil de la Santé Publique (les femmes enceintes, les personnes atteintes de maladies ou insuffisances respiratoires chroniques, immunodéprimé...) exposés en 1ere ligne sont à ré-affecter sur un poste non exposé au risque de contamination par le coronavirus.

### Contacts

**Clémence EL MALIKI** – Présidente  
sioi.president@gmail.com  
**Frédéric MONIN** – Secrétaire général  
sioi.secretaire@gmail.com



Notre objectif est de mettre en place dans les plus brefs délais un pool d'internes rapidement mobilisables pour les besoins de santé sur l'ensemble de l'île de la Réunion.

Concrètement, au moment où le besoin de renfort lui est communiqué, le SIOI vérifie que l'interne est toujours mobilisable en prenant contact avec lui et son chef de service ou maître de stage. Puis le SIOI met en relation les demandes avec les possibilités de réponse.

L'objectif est de permettre une action rapide, efficace, concertée et coordonnée.

Clémence EL MALIKI,  
Présidente du SIOI

Jean-Marc FRANCO,  
Directeur du DUMG

Arnaud WINER,  
Directeur du département de médecines spécialisées

Alain DOMERCQ,  
Président du CGEOI

Contacts

Clémence EL MALIKI – Présidente  
sioi.president@gmail.com  
Frédéric MONIN – Secrétaire général  
sioi.secretaire@gmail.com